



Vous êtes artisan d'art depuis au moins 6 mois et vous peinez à définir votre offre malgré la haute qualité de vos produits ? Ou bien, vous ressentez une baisse de croissance ou de motivation ? Le Bootcamp des Métiers d'Art est fait pour vous !

10 jours répartis en 2 sessions : du 2 mars au 6 mars 2026 et du 30 mars au 3 avril 2026
Le jury : 30 avril 2026

Objectifs de la formation

Créer une offre claire et désirable sur le long terme en phase avec ses clients

Mettre en place une politique commerciale, marketing et de développement

Mettre plus d'agilité au quotidien dans son entreprise

Prendre la parole, prospecter, networker sans complexe

PARTICIPER AU WEBINAIRE D'INFORMATION - inscription à partir du 10 décembre 2025 :

➤ mercredi 17 décembre 2025 à 10h00 : [inscription ici](#)

➤ vendredi 9 janvier 2026 à 10h00 : [inscription ici](#)

OUVERTURE DE L'APPEL A CANDIDATURE : [du 10 décembre 2025 au lundi 19 janvier 2026 minuit](#)

Résultat du jury de sélection du BOOTCAMP : 23 janvier 2026

Au programme

Stratégie de l'offre : 5 jours

- Définir son positionnement concurrentiel
- Élaborer une stratégie de niche pour mieux se différencier
- Identifier son mix-marketing
- Construire et segmenter une offre claire
- Cibler sa clientèle
- Renforcer son image de marque, le storytelling
- Écrire des argumentaires de vente impactants
- Mener un entretien de vente

Stratégie commerciale : 5 jours

- Mettre le client au cœur de sa stratégie
- Créer, développer et animer son fichier client
- Mettre en place des actions régulières de prospection
- Écrire des scripts de prospection
- Être efficace dans les networking
- Définir sa stratégie commerciale, marketing et de développement à court, moyen et long terme
- Elaborer un plan d'actions / retroplanning commerciale, marketing et de développement sur 3 ans

Examen final

- Pitch de présentation de 5 à 7 minutes suivi de 10 à 15 minutes de questions & réponses

Méthodes pédagogiques

- En matinée : supports théoriques illustrés d'études de cas
- Après-midi : mise en pratique individuelle ou en collectif avec, en support, un carnet de travail
- Fin d'après-midi : pitch de présentation ou elevator pitch

Formatrice qualifiée ayant l'expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat et dans les Métiers d'art.

Modalités d'évaluations

Pitch de présentation de 5 à 7 minutes suivi de 10 à 15 minutes de questions et de réponses devant un jury composé de professionnels de l'entrepreneuriat et des métiers d'art.

Tarifs

Tout public : 2100€ **TTC**

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint)

Financer ma formation

Les formations financées par l'AGEFICE s'adressent aux :

- **Chefs d'entreprise artisanale** (inscrits au Répertoire des Métiers – RM).
- **Conjoints collaborateurs** ou associés (sous conditions).
- **Dirigeants non-salariés** (gérants majoritaires, auto-entrepreneurs, etc.) relevant du régime des **travailleurs indépendants**
- **Salariés** de l'entreprise artisanale (sous certaines conditions, via le **FAFCEA** pour les salariés).

Vous êtes Travailleur Non salarié (TNS) avec une activité principale artisanale : Chef d'entreprise individuel (EI) ; Micro-entrepreneur ; Gérant associé unique d'EURL ; Gérant associé majoritaire de SARL, Conjoints collaborateurs ; Conjoints associés ou auxiliaires familiaux. Financement par le FAFCEA - Fonds d'Assurance Formations des Chefs d'Entreprise Artisanale.

+ d'infos : www.fafcea.com

Vous êtes assimilé salarié ou salarié : Vous êtes Gérant associé minoritaire ou égalitaire de SARL ; Gérant non associé ; Président ou Directeur Général de SASU ou SAS ou salarié d'une entreprise. Financement par votre OPCO qui dispose de ses propres procédures (délai de dépôt, plafond horaire, subrogation, ...).

Pour connaître les démarches à engager : www.travail-emploi.gouv.fr

Vous êtes Demandeur d'emploi : Pour bénéficier d'une aide au financement de la formation, vous devez contacter votre agence **France Travail**.

Vous pouvez également mobiliser votre compte personnel de formation (CPF) pour financer les formations diplômantes et certifiantes.

+ d'infos : www.moncompteformation.gouv.fr

Prise en charge possible en fonction de votre statut social (TNS, salariés et assimilés).

Informations pratiques

Durée de la formation

10 jours - 70 heures

Public concerné

Artisans d'art & Créateurs en activité depuis plus de 6 mois.

Pré-requis

Aucun

Modalités et délais d'accès

[Candidature en ligne](#) jusqu'au lundi 19 janvier 2026

Accessibilité

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap. Afin de mettre en place les adaptations nécessaires, [merci de nous contacter](#) avant toute inscription.

Établissement(s) disponibles à Paris et Île-de-France

CMA ÎDF Paris

72-74 rue de Reuilly

Paris 75012

Accueil - Standard

☎ 3006

✉ contact@cma-paris.fr